

 lematin.ma > tous les flashes info

Conserve de poisson Convention collective de travail à Safi

 Publié le : 25.03.2009 | 13h43

Une convention collective pour les personnels de la conserve de poisson a été conclue mardi à Safi entre l'association professionnelle du secteur, l'Union marocaine du travail (UMT) et la Chambre de commerce, d'industrie et de services de la ville.

Signée en présence du ministre de l'Emploi et de la Formation professionnelle, Jamal Rhmani, et du wali des Doukkala-Abda et gouverneur de Safi, Larbi Sebbari Hassani, cette convention vise, à travers l'organisation de la relation de travail, la consolidation de la paix sociale, l'amélioration des conditions de vie des salariés et le développement de la capacité compétitive de la conserverie de poisson.

A cette occasion, M. Rhmani a rappelé que cette convention, qui porte sur l'un des secteurs vitaux de la ville de Safi, est la 41-ème du genre à être conclue au Maroc depuis l'indépendance et la 9e depuis l'entrée en vigueur du Code du travail (8 juin 2004).

Cet acte témoigne de la maturité du tissu économique national et de sa volonté de développer le climat des affaires sur la base de rapports sociaux sains, fondés sur le dialogue et la concertation, a estimé M. Rhmani.

Le ministère, a-t-il indiqué, prépare actuellement une convention collective pour le secteur agricole dans le Souss-Massa-Drâa en coordination avec les associations professionnelles et les Centrales syndicales, dans la perspective de sa généralisation à l'échelle nationale.

La conjoncture internationale actuelle doit, plus que par le passé, inciter les acteurs économiques à oeuvrer en faveur de l'instauration d'un climat où prime la culture du dialogue et de la concertation entre les partenaires socio-économiques, a-t-il souligné.

M. Rhmani a également évoqué la décision du dernier Conseil d'administration de la CNSS concernant notamment l'extension du panier de soins AMO (Assurance maladie obligatoire) aux soins ambulatoires.

De son côté, Larbi Sebbari Hassani s'est félicité de la signature de cette convention qui s'inscrit dans le cadre des efforts déployés pour améliorer les relations entre les partenaires



Appel aux parties concernées à rechercher une solution aux problèmes qui entravent le développement du secteur de la conserve.

▼ Publicité

socio-économiques.

Le wali a mis en exergue la place qu'occupe la conserve de poisson dans le tissu économique local, sachant que le secteur emploie plus de 7.000 personnes et génère des recettes de l'ordre d'un milliard de dirhams par an.

Le président de l'association professionnelle du secteur de la conserve, Mounir Adehloumal a, pour sa part, a appelé les parties concernées à rechercher une solution aux problèmes qui entravent le développement du secteur.

Entre autres difficultés, le responsable de l'association a cité l'insuffisance de la matière première qui se répercute négativement sur les performances des entreprises qui, a-t-il précisé, tournent actuellement à 50% de leurs capacités réelles.

Par MAP



GRUPE
MAROC SOIR

© Groupe Maroc Soir - DOSI - 2007. Droits de reproduction et de diffusion réservés.